

**ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DU MEQ  
PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE  
Tenue le 18 mars 2005  
Au Restaurant Normandin,  
carrefour Charest, Québec**

**à 13 h 15.**

**1) Vérification du quorum**

Les vingt-quatre personnes présentes à l'assemblée permettent de constater que le quorum de dix pour cent des membres, établi selon les statuts, est atteint.

**2) Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Après l'ajout aux affaires nouvelles, des sujets suivants :

**Adhésions (membership) Recrutement  
Activités de 2005**

l'ordre du jour est accepté tel que lu sur une proposition de Fernand Laflamme appuyé par Paul Robitaille.

**3) Lecture du procès-verbal de la réunion du 25 mars 2004**

Le procès-verbal est accepté tel que lu sur une proposition de Claude Marin appuyé par Micheline Girard.

**4) Affaires découlant de la dernière réunion**

a) Tarifs préférentiels pour les membres en règle de l'Association

Le président fait part des intentions bien arrêtées de proposer au nouveau conseil que des mesures doivent être prises pour accorder aux membres en règle, des tarifs légèrement différents par rapports aux personnes qui ne sont pas inscrites à l'Association. Ce qui ferait partie d'une valeur ajoutée.

Ces mesures seront en vigueur dans la mesure du possible, mais sans apporter de complications pour les membres et le conseil d'administration dans l'organisation des activités.

b) Fondation Paul Gérin-Lajoie

Pour répondre à la décision prise lors de la dernière assemblée générale, le conseil d'administration a fait les efforts nécessaires pour que l'Association et ses membres participent aux programmes de la Fondation Paul Gérin-Lajoie.

À cet effet un comité à été formé pour assurer des liens avec la Fondation PGL et

l'Antenne de Québec. Les trois membres de comité, Roland Lyonnais, Claude Marin et Valmont Richard sont chargés de faire connaître, respectivement la Dictée PGL., les programmes éducateurs sans frontières et le parrainage.

i) Dictée PGL

Roland Lyonnais informe l'assemblée que la finale régionale de la Dictée PGL se tiendra le 31 mars à l'École Saint-Louis de Gonzague à 14 h 00. Les membres intéressés à cette activité y sont invités. Pour l'organisation de la finale régionale de l'an prochain, il fait appel aux membres pour y apporter leur concours. Au cours de l'année, lors des activités et au moyen du bulletin « En Retrait » le conseil fera connaître les besoins de la Fondation PGL relativement à ce programme.

ii) Éducateurs sans frontières

Claude Marin fait un bref exposé du fonctionnement et des besoins d'Éducateurs sans frontières. Ce programme d'appui à l'éducation de base des enfants les plus démunis se concrétise par l'intervention d'éducateurs expérimentés. Ils devront oeuvrer bénévolement, en Haïti, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Sénégal.

Les bénévoles recherchés sont recrutés parmi les éducateurs et les directeurs d'école à la retraite. Les personnes recherchées doivent être dynamiques, capables de communiquer, de travailler en équipe et de vivre en groupe..

Les personnes intéressées n'ont qu'à faire parvenir leur curriculum vitae à la Fondation Paul Gérin-Lajoie.

iii) Parrainage

Pour Valmont Richard, le parrainage est un engagement à trois volets:

- (1) Le parrain s'engage à verser 30 \$ par mois pour la totalité des études primaires d'un enfant ;
- (2) Le filleul s'engage à écrire à son parrain trois fois par année avec l'aide de son tuteur ;
- (3) La Fondation Paul Gérin-Lajoie facilite les liens entre le filleul et le parrain.

iv) Il est entendu que le parrain peut se retirer du programme en tout temps

Suite à ces exposés, il est proposé par Valmont Richard appuyé par Claude Marin que l'Association assure le parrainage d'un élève (360 \$) et que des mesures soient prises lors d'activités pour faire appel à la générosité des membres pour participer à ce programme. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Jacques Lamarche, de l'Antenne Québec, se dit satisfait de la décision prise par l'Assemblée générale de collaborer aux programmes de la Fondation Paul Gérin-Lajoie. Des remerciements suivent.

## 5) Rapport du président

Dans son message de fin de première partie de son mandat, le président Jean-Guy Arteau souligne l'appui des membres du conseil d'administration tout au cours de l'année. Il invite les membres à participer au recrutement et à répondre aux intentions bien arrêtées du conseil de mettre en valeur l'expertise et la compétence des membres de l'Association.

Des ententes sont à prévoir avec la Direction des ressources humaines afin de joindre le plus grand nombre de personnes retraitées et obtenir davantage de services facilitant les opérations régulières de l'Association.

Si les activités organisées ont donné d'assez bons résultats, il y a place pour l'amélioration. Pour ce faire, des changements devront être apportés aux formules habituelles de réunir les membres.

Les succès de l'Association dépendent en partie du conseil d'Administration. La participation de tous les membres constitue le chaînon le plus important de la réussite.

Le président rappelle aux membres que le conseil ira de l'avant pour que la carte de membre permette des rabais auprès de certains établissements.

## 6) Rapport du trésorier

### a) Acceptation du vérificateur

Il est proposé par Paul Robitaille appuyé par Marguerite Rioux que l'assemblée entérine la nomination de monsieur Pierre Bédard, proposé par la Direction des ressources humaines du MEQ à titre de vérificateur des états financiers.

### b) États financiers

L'exercice financier se terminant le 31 décembre 2004 donne les résultats suivants :

- les revenus s'élèvent à 4796 \$;
- les dépenses sont de 4434 \$
- le surplus est de 363 \$

Selon le bilan équilibré, l'Association déclare un actif de 1094 \$ égal à celui du passif et de l'avoir. Le rapport annexé apporte plus de précisions sur ces états financiers.

### c) Adhésions

L'état des adhésions (membership) démontre une augmentation assez importante à pareille date, l'an passé de 46 à 74 membres, soit une augmentation de près de 40%.

## 7) Ratification des actes administratifs

Sur une proposition de Marguerite Rioux appuyée par Fernand Laflamme, il est résolu que les membres de l'Association du personnel retraité du ministère de l'Éducation, réunis en assemblée générale ratifient, à toutes fins que de droit, les gestes posés par les administrateurs au cours de l'année financière se terminant le 31 décembre 2004, et en

dégagent toutes responsabilités personnelles quelconques. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 8) Affaires nouvelles.

### a) Adhésions (membership)

Le secrétaire informe l'assemblée d'un projet retenu par le conseil d'administration afin d'augmenter le nombre d'inscriptions à l'Association. Ce projet se divise en deux parties :

#### i) Un concours

Dans sa forme la plus simple, les membres sont invités à inscrire d'autres personnes qui ne sont pas membres. Une personne parmi celles qui auront recommandé des membres, recevra, lors d'un tirage au sort, une inscription gratuite pour deux personnes à une activité de l'année. ;

#### ii) Communication

Les membres du conseil essayeront de communiquer avec les personnes retraitées qui ne font pas partie de l'Association.

#### iii) Le bulletin « En retrait » lors de sa prochaine parution, fournira aux membres plus de précisions relativement au concours.

### b) Les activités de la prochaine année

Dans son rapport, le président a fait un bref résumé des activités organisées au cours de l'année. Le genre et la participation soulèvent des interrogations. Afin de répondre davantage aux désirs des membres il les invite à formuler leurs suggestions dont voici les résultats :

- i) assister, en groupe, à un match de football du Rouge et Or de l'Université Laval;
- ii) déjeuner mensuel avec conférencier ;
- iii) activités sportives (randonnée en vélo) ;
- iv) visite historique du Vieux Québec (portes et fortifications, rallye historique) ;
- v) visite au Cap Tourmente avec repas ;
- vi) croisières (Île-aux-Grues , Île Verte, Grosse-île) ;
- vii) visite aux musées ;
- viii) cours en informatique.

## 9) Élection

Selon les statuts, une seule personne du conseil d'administration, Micheline Girard, doit faire face à une élection. Trois candidats sont proposés :

Micheline Girard  
Pierre Martin  
Georges Audet.

Suite au refus de Pierre Martin, le choix d'un conseiller ou conseillère doit se faire entre

Micheline Girard et Georges Audet.

Le comité d'élection est composé de Claude Marin, à titre de président, et du secrétaire Valmont Richard. Le résultat: Micheline Girard est maintenue au poste de conseillère.

Après la tenue de la première assemblée du conseil d'administration, les fonctions se répartissent de la façon suivante :

Président :	Jean-Guy Arteau
Vice-président :	Pierre Dassylva
Secrétaire :	Roland Lyonnais
Trésorier :	Réginald Richard
Conseillère :	Micheline Girard
Conseillère :	Marguerite Rioux
Conseiller :	Paul Robitaille.

#### **10) Levée de l'assemblée**

L'assemblée se termine sur une proposition de Marcel Paquet appuyé par Paul Robitaille.

---

Roland Lyonnais  
Secrétaire.

---

Jean-Guy Arteau  
Président